
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 20 octobre 2021

La CPU salue le plan d'action gouvernemental contre les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur.

La Conférence des présidentes et présidents d'université (CPU) salue la mise en place vendredi 15 octobre 2021, par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, d'un plan national d'action contre les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur.

La CPU, qui en avait signalé au gouvernement l'opportunité et l'urgence, se réjouit que des moyens financiers soient spécifiquement déployés pour former davantage et systématiquement les personnels, pour aider celles et ceux qui recueillent la parole des victimes et les soutiennent dans leurs démarches, même si elle estime, au vu des informations dont elle dispose, que les moyens (7 Millions d'euros sur cinq ans) ne pourront être qu'une première étape. Elle s'attachera à proposer spécifiquement des mesures efficaces pour accompagner les étudiantes et les étudiants. Il est également très bienvenu que les dispositifs de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, y compris ceux figurant dans les plans d'actions égalité professionnelle, soient pris en compte par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES), dans le cadre de l'évaluation périodique des établissements.

La CPU rappelle enfin que les universités, chacune étant par ailleurs déjà dotée d'une cellule d'écoute et d'accompagnement des victimes, ont été précurseurs dans le domaine de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, aussi bien par les travaux de recherche menés au sein des laboratoires universitaires que par les actions conduites sur le volet disciplinaire et pénal.